

**La vice-présidente**

chargée de la Culture, du Patrimoine
et de la Création

Paris, le 2 mai 2018.

Madame, Monsieur,

Depuis quelques semaines, différents médias se sont fait l'écho d'incertitudes quant à l'avenir du domaine de Villarceaux. Ces propos peuvent avoir suscité des inquiétudes localement, parmi les visiteurs du domaine mais aussi parmi les élus du département du Val-d'Oise.

Je tenais à vous apporter les précisions suivantes concernant la gestion du Domaine par la Région.

Le Domaine appartient à une Fondation suisse. La Région en est locataire depuis 1989 et en assure le fonctionnement, comme chaque année, à hauteur d'un million d'euros. À cela s'y ajoutent des investissements d'urgence qui sont réalisés également chaque année.

Les changements que vous avez pu constater cette année sur les conditions d'ouverture et la programmation ne sont que des ajustements inhérents à la vie d'un tel domaine :

Son ouverture retardée, au samedi 7 avril et non au dimanche 1er avril comme les années précédentes, est liée à des procédures de recrutements plus longues que prévues des saisonniers qui œuvreront sur le domaine durant la période estivale. Du fait de ce délai, la chasse aux œufs du week-end de Pâques n'a malheureusement pu se tenir.

Les visites guidées pour les groupes sont désormais payantes et ce afin de préserver la qualité du service. En aucun cas elles ne sont supprimées. La visite libre du domaine reste quant à elle gratuite.

La saison culturelle et artistique est renouvelée afin de proposer aux visiteurs une offre exigeante en adéquation avec leurs attentes. Parmi les nouveautés, le domaine accueille pour la première fois une représentation du Festival de musique classique d'Auvers-sur-Oise ainsi que quatre master classes de musique. Il participera également, pour la première fois, avec une programmation riche et d'envergure, à la Nuit des Musées, le 19 mai 2018.

Le « Patrimoine Gourmand » sera remplacé par une opération plus importante mise en place par le CERVIA, le centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire qui œuvre pour la promotion du territoire, des produits et des savoir-faire franciliens.

Si le Salon de l'Ours et de la Poupée a été supprimé, faute d'avoir rencontré un large public, la plupart des manifestations sont maintenues : les féeries de Noël (15 et 16 décembre), la fête des plantes (1er week-end d'octobre), les journées européennes des métiers d'art (7 et 8 avril), les rendez-vous au Jardin (1er week-end de juin), l'exposition La Source (20 et 27 juin et du 13 octobre au 30 novembre), et le chœur Plena Voce (1er juillet).

Enfin, je tenais à vous informer qu'un rapport provisoire de la Chambre régionale des comptes sur le Domaine de Villarceaux a d'ores et déjà souligné un certain nombre de points :


- un impact financier significatif pour la Région Ile-de-France ;
- des incertitudes quant à la capacité du domaine à produire des revenus ;
- l'intérêt patrimonial du domaine ne peut justifier seul sa gestion par la région ;
- la possibilité d'un projet culturel n'a pas été démontrée.

À l'issue de la publication des conclusions du rapport définitif de la Chambre régionale des comptes sur le Domaine, nous serons tenus de nous mettre en conformité avec leurs recommandations.

Si d'ici là de nouveaux changements devaient intervenir sur le domaine de Villarceaux, nous vous en tiendrons informés dans les meilleurs délais.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien à vous



Agnès EVREN

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 (0)1 53 85 70 81
Email : agnes.evren@iledefrance.fr
www.iledefrance.fr